

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 9 AVRIL 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_049 : TERRITOIRE ÉCONOMES EN RESSOURCES - PROGRAMME
D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - FIXATION DU TARIF DE VENTE
DE LA "CARAFE ALBIGEOISE"

L'an deux mille dix neuf, le neuf avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 9 avril 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Christian CHAMAYOU

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ,
Dominique MAS, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah
LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel
BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric
CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine
DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis
SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Blandine THUEL, Michel MARTY,
Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Joëlle VILLENEUVE, Louis
BARRET, Yves CHAPRON, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :

Madame Agnès BRU, messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Naïma MARENGO (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Sylvie
BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève PEREZ (pouvoir à
Gisèle DEDIEU), Patrick BETEILLE (pouvoir à Steve JACKSON), Claude JULIEN
(pouvoir à Pierre DOAT), Bruno CRUSEL (pouvoir à Enrico SPATARO), Marie-
Louise AT (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à
Dominique MAS), Laurence PUJOL (pouvoir à Louis BARRET)

Votants : 41

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 9 AVRIL 2019

N° DEL2019_049 : TERRITOIRE ÉCONOMES EN RESSOURCES - PROGRAMME D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - FIXATION DU TARIF DE VENTE DE LA "CARAFE ALBIGEOISE"

Pilote : Gestion des déchets

Monsieur Jean-François ROCHEDREUX, rapporteur,

Le programme d'actions « Territoires Economes en Ressources » établi dans le cadre du contrat d'objectifs Economie Circulaire 2018-2020 signé avec l'Ademe a été approuvé par le conseil communautaire du 6 février 2018.

Dans le cadre de ce programme, l'agglomération s'est engagée à porter une action emblématique en matière d'économie circulaire qui se concrétise par **la promotion d'une carafe en verre** avec les objectifs et bénéfices suivants :

- Ancrage local (par le biais d'un partenariat avec un acteur important du territoire - la Verrerie Ouvrière d'Albi - et du tissu d'entreprises qui y sont liées)
- Recyclage (par la promotion du geste de tri du verre, recyclable à l'infini et recyclé sur notre territoire)
- Prévention (par la promotion de l'eau du robinet à la place de l'eau en bouteille génératrice de déchets plastiques).

Cette opération est amenée à s'inscrire dans la durée du programme d'économie circulaire, elle sera renouvelée de façon saisonnière, pour rappeler les messages ci-dessus.

La bouteille sera, dans un premier temps, distribuée gratuitement aux habitants du Grand Albigeois qui se seront particulièrement investis en matière d'économie circulaire, de transition énergétique (actions du Plan Climat Air Énergie Territorial) ou de développement durable (participation à la campagne d'évaluation du compostage, relais engagés du compostage, aux sorties nature et autres événements de l'agglomération...).

Elle sera dans un deuxième temps, proposée à la vente à prix coûtant (3€) à l'ensemble des grands albigeois.

Enfin, en cas de stock suffisant, elle pourra être proposée à la vente, par le biais d'autres canaux de diffusion et auprès d'un public divers, au prix de 5€.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 12 mars 2019,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

FIXE les tarifs de vente suivants pour l'opération de diffusion de la carafe en verre :

- gratuit pour les grands albigeois investis dans des opérations en matière d'économie circulaire ou de transition énergétique menées par l'Agglo (événementiels ou suivi d'opérations organisées par l'Agglo),
- 3€ la bouteille au bénéfice des habitants du territoire dans le cadre d'opérations de vente organisées après la période de diffusion gratuite,
- 5€ la bouteille, après l'utilisation des deux premiers modes de diffusion, non limité aux habitants de l'Agglo, en utilisant tous les canaux de diffusion possibles.

Pour extrait conforme,
Fait le 9 avril 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL